



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Durham-Sud

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal lors de la séance régulière tenue le 5 octobre 2020 :

- Plan d'urbanisme numéro 266
- Règlement de zonage numéro 267
- Règlement de lotissement numéro 268
- Règlement de construction numéro 269
- Règlement sur les permis et certificats numéro 270

QU'À cet effet, un certificat de conformité a été émis par la MRC de Drummond, le 11^e jour du mois de février 2021.

QUE ces règlements sont donc entrés en vigueur le 11 février 2021.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire sur le site internet de la municipalité au www.durham-sud.com.

DONNÉ à Durham-Sud, ce 15 février 2021.

Linda Thomas, Directrice générale/secrétaire-trésorière